Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 071-217101336-20261116-D202682-DE

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/82

Séance du 16 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois de novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2026	
Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes contres	0
Abstentions :	0

Présents : BENMERIDJA Marie Claude, BERDAGUE Patrick, BIZOUERNE Louis, BONNETAIN Maël, CARDON Barbara, COLLANGES André, DALLERY Anne-Marie, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît

Procurations : CROZIER Alain a donné pouvoir à Benoît VIOLET, PONCIN Thierry a donné pouvoir à Grégory VAIZAND

Excusé(s) :

Absent : FAUCHON Baptiste

Le secrétariat a été assuré, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, par :
Marion GODARD-PERRIN

Objet : Requalification de la place de la poste – *Attribution des marchés publics*

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché en procédure adaptée a été lancé pour les travaux objets de la présente délibération.
La date limite de candidature a été fixée au 16 octobre 2026 et trois propositions dématérialisées sont parvenues dans les délais.

Le cabinet Ingepro, maître d'œuvre, a procédé à l'analyse des offres et remis à la commune le tableau classement suivant :

Lot 1 : VRD

Ordre	Entreprise	POINTS			Montant € HT
		Valeur Technique	Prix	Total	
		50 Pts	50 Pts		
1	THIVENT	47,50	48,75	96,25	209 342,57 €
2	EUROVIA	49,00	45,77	94,77	222 958,30 €
3	BOUHET	38,50	50,00	88,50	204 111,00 €

D2026/220

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 071-217101336-20261116-D202682-DE

Lot 2 : plantations, mobilier, serrurerie

Ordre	Entreprise	POINTS			Montant € HT
		Valeur Technique	Prix	Total	
		50 Pts	50 Pts		
1	THIVENT	43,50	47,53	91,03	88 197,89 €
2	CHARTIER	46,50	42,73	89,23	98 110,84 €
3	IDVERDE	32,50	50,00	82,50	83 839,60 €

L'analyse classe l'offre de la société THIVENT en première position pour l'ensemble des lots.

Compte-tenu que les crédits de travaux de cette opération ne sont pas inscrits au budget 2026, Monsieur le Maire ne pourra procéder à la signature des marchés publics correspondants selon les délégations lui étant consenties par délibération du 18/05/2026.

Il convient donc que le conseil municipal autorise expressément Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Après avoir parcouru le rapport d'analyse, le conseil municipal :

-DECIDE d'attribuer les marchés pour les différents lots aux entreprises suivantes :

	Entreprise attributaire	Montant HT du marché	Montant TTC du marché
LOT 1	THIVENT	209 342,57 €	**251 211.08€**
LOT 2	THIVENT	88 197,89 €	**105 837.47€**
			357 048.55€

-INDIQUE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2027.

-RAPPELLE que les marchés seront notifiés aux entreprises attributaires dès lors que la commune sera assurée de bénéficier du montant minimum de financements publics lui permettant de poursuivre l'opération.

-CHARGE Monsieur le Maire de signer les actes d'engagement correspondants.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 17/11/2026
Publication sur le site internet le 20/11/2026
Acte contresigné le .....
Le Maire, G. VAIZAND

Le Maire, G. VAIZAND

MAIRIE DE LA CLAYETTE (SAONE-ET-LOIRE)

Le/La secrétaire de séance,

D2026/221

GV